

Certification

Création ou reprise d'une entreprise agricole

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 5244, par décision du directeur général de France compétences du 14/09/2020, Codes NSF 210p, 210n et 210.

Chambres d'agriculture France, vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,

par décision du 10/01/2025 à Paris 8e Arrondissement (75008), délivre le certificat à :

Mme Maud MANCHON

née QUEGUINER, le 07/09/1988 à Saint-Lô (50000)

Fait à Paris, le 13/01/2025

Nathalie GALIRI Responsable du service Formation-Resolia



Le titulaire :